

KEVIN JANIKY

Entrepreneur Individuel

Spécialiste IA, Applications Métier & Automatisation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PLATEFORME 3EO

Version 1.0 — 2026

kevinjaniky.fr

contact@kevinjaniky.fr

410 route de la Chenerie, 71500 Branges, France

TABLE DES MATIÈRES

Article 1 — Identification de l'éditeur**Article 2 — Définitions****Article 3 — Objet et champ d'application****Article 4 — Acceptation des CGV****Article 5 — Description du service**

5.1 Présentation générale

5.2 Fonctionnalités principales

5.3 Autopilot et contenus générés par IA

5.4 Disponibilité du service

Article 6 — Offres et tarifs

6.1 Grille tarifaire

6.2 Offre gratuite (Free)

6.3 Évolution des tarifs

Article 7 — Inscription et compte utilisateur**Article 8 — Conditions de paiement**

8.1 Modalités générales

8.2 Moyens de paiement

8.3 Retard de paiement

Article 9 — Durée, résiliation et remboursement

9.1 Durée de l'abonnement

9.2 Résiliation par le Client

9.3 Résiliation par le Prestataire

9.4 Conséquences de la résiliation

Article 10 — Propriété intellectuelle

10.1 Plateforme 3EO

10.2 Contenus du Client

10.3 Contenus générés par l'autopilot

Article 11 — Données personnelles — RGPD**Article 12 — Obligations et responsabilités**

12.1 Obligations du Prestataire

12.2 Obligations du Client

12.3 Limitation de responsabilité

Article 13 — Limites inhérentes à l'IA**Article 14 — Conformité avec le Règlement européen sur l'IA****Article 15 — Confidentialité****Article 16 — Force majeure**

Article 17 — Droit applicable et règlement des litiges

Annexe A — Récapitulatif des délais et engagements

PARTIE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 — Identification de l'éditeur

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre :

Éditeur et prestataire : Kevin JANIKY, Entrepreneur Individuel

SIREN : 820 971 638

Numéro de TVA intracommunautaire : FR51820971638

Siège social : 410 route de la Chenerie, 71500 Branges, France

Site web : kevinjaniky.fr

Plateforme 3EO : app.3eo-app.fr

Email : contact@kevinjaniky.fr

Et tout client professionnel (ci-après « le Client ») ayant souscrit à un abonnement sur la plateforme 3EO.

Article 2 — Définitions

« **Plateforme** » ou « **3EO** » désigne la plateforme SaaS d'audit, de monitoring et de pilotage de la visibilité en ligne accessible à l'adresse app.3eo-app.fr.

« **Service** » désigne l'ensemble des fonctionnalités proposées par la Plateforme, incluant les audits SEO, AEO et GEO, le monitoring continu, l'autopilot et la génération de contenus.

« **Client** » désigne tout professionnel (personne physique ou morale) ayant créé un compte sur la Plateforme et souscrit à une offre.

« **Abonnement** » désigne le contrat de souscription à l'une des formules tarifaires proposées par la Plateforme (Free, Pro, Business ou Advanced).

« **Autopilot** » désigne la fonctionnalité automatisée de création de contenus optimisés et d'ajustement de stratégie SEO/AEO/GEO, basée sur l'intelligence artificielle.

« **SEO** » désigne Search Engine Optimization — optimisation pour les moteurs de recherche classiques (Google, Bing, etc.).

« **AEO** » désigne Answer Engine Optimization — optimisation pour les moteurs de réponse (Google SGE, Bing Chat, etc.).

« **GEO** » désigne Generative Engine Optimization — optimisation pour les moteurs génératifs (ChatGPT, Perplexity, Claude, etc.).

Article 3 — Objet et champ d'application

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Kevin JANIKY met à disposition du Client la plateforme 3EO et les services associés, accessibles par abonnement mensuel.

Elles s'appliquent exclusivement à l'utilisation de la plateforme 3EO. Les prestations de développement web sur-mesure, de création de sites vitrines, d'agents IA ou tout autre service proposé par Kevin JANIKY en dehors de la plateforme 3EO sont régies par les Conditions Générales de Vente générales disponibles sur kevinjaniky.fr.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications seront notifiées au Client par email avec un préavis de 30 jours. La poursuite de l'utilisation du Service après l'entrée en vigueur des modifications vaut acceptation des nouvelles CGV.

Article 4 — Acceptation des CGV

La création d'un compte sur la plateforme 3EO implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV avant toute souscription.

L'acceptation est matérialisée par la validation du formulaire d'inscription comportant une case à cocher « J'accepte les Conditions Générales de Vente ». Aucune souscription ne peut être finalisée sans cette acceptation.

PARTIE II — DESCRIPTION DU SERVICE

Article 5 — Description du service

5.1 Présentation générale

3EO est une plateforme SaaS de pilotage continu de la visibilité en ligne. Elle couvre trois dimensions complémentaires du référencement : le SEO (moteurs de recherche classiques), l'AEO (moteurs de réponse) et le GEO (moteurs génératifs à base d'intelligence artificielle).

La Plateforme s'adresse aux TPE et PME souhaitant disposer d'un outil de monitoring automatisé et de pilotage de leur visibilité en ligne, sans nécessiter d'expertise technique approfondie.

5.2 Fonctionnalités principales

La Plateforme propose notamment les fonctionnalités suivantes :

- Monitoring continu SEO, AEO et GEO avec alertes proactives
- Crawls programmés et détection automatique des erreurs techniques
- Monitoring des Core Web Vitals
- Analyse automatisée de la Google Search Console
- Scoring global SEO, AEO et GEO
- Benchmarking concurrentiel automatisé
- Suivi des positions classiques et de la présence dans les réponses IA
- Rapports automatisés et tableaux de bord partageables
- Détection précoce des régressions techniques

Les fonctionnalités disponibles et les quotas associés varient selon la formule d'abonnement souscrite (voir article 6).

5.3 Autopilot et contenus générés par IA

L'autopilot est une fonctionnalité avancée qui utilise l'intelligence artificielle pour analyser en continu les données issues de la Google Search Console, créer du contenu optimisé pour les trois dimensions (SEO, AEO et GEO), détecter les opportunités de positionnement et ajuster la stratégie sans intervention manuelle permanente.

Les contenus générés par l'autopilot sont systématiquement soumis à la validation du Client avant toute publication. L'autopilot propose, le Client décide. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des contenus publiés après validation par le Client.

Les limites inhérentes aux technologies d'intelligence artificielle sont détaillées à l'article 13 des présentes CGV.

5.4 Disponibilité du service

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables pour assurer la disponibilité de la Plateforme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, le Client reconnaît que des interruptions peuvent survenir pour des raisons de maintenance, de mise à jour, ou en cas de défaillance technique indépendante de la volonté du Prestataire.

Le Prestataire informera le Client par email de toute maintenance programmée susceptible d'entraîner une interruption significative du service, dans un délai raisonnable avant l'intervention.

PARTIE III — OFFRES, TARIFS ET PAIEMENT

Article 6 — Offres et tarifs

6.1 Grille tarifaire

La plateforme 3EO est disponible selon quatre formules tarifaires :

Plan	Prix HT/mois	Positionnement
Free	0 €	Découverte — fonctionnalités limitées
Pro	9 €	Entrée de gamme — fonctionnalités principales avec quotas
Business	25 €	Milieu de gamme — quotas élevés, fonctionnalités avancées
Advanced	45 €	Haut de gamme — quotas maximaux, autopilot complet

Tous les prix sont exprimés hors taxes (HT). La TVA applicable sera ajoutée conformément à la réglementation en vigueur.

Le fonctionnement repose sur un système de quotas : chaque plan donne accès aux mêmes fonctionnalités mais avec des limites d'utilisation différentes (nombre de crawls, de pages analysées, de contenus générés, etc.). Le détail des quotas est consultable sur la page produit de la Plateforme.

6.2 Offre gratuite (Free)

L'offre Free permet de découvrir la Plateforme avec des fonctionnalités limitées. Elle ne constitue pas un engagement contractuel payant. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ou de supprimer l'offre Free à tout moment, sous réserve d'en informer les utilisateurs concernés avec un préavis de 30 jours.

6.3 Évolution des tarifs

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Toute modification tarifaire sera notifiée au Client par email avec un préavis minimum de 60 jours avant son entrée en vigueur. Le Client qui ne souhaite pas accepter la nouvelle tarification pourra résilier son abonnement avant la date d'effet de la modification, sans pénalité.

Article 7 — Inscription et compte utilisateur

L'accès à la Plateforme nécessite la création d'un compte utilisateur. Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de son inscription, et à les maintenir actualisées.

Le Client est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion. Toute utilisation du compte réalisée avec les identifiants du Client sera réputée effectuée par le Client lui-même. En cas de suspicion d'utilisation non autorisée, le Client s'engage à en informer immédiatement le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou de supprimer tout compte en cas de manquement aux présentes CGV, de fourniture d'informations fausses ou d'utilisation frauduleuse

de la Plateforme.

Article 8 — Conditions de paiement

8.1 Modalités générales

L'abonnement est facturé mensuellement, à compter de la date de souscription. Le paiement est exigible en début de chaque période mensuelle. Le service est activé dès la confirmation du paiement.

8.2 Moyens de paiement

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire via la plateforme de paiement sécurisée intégrée (Stripe). Les paiements par virement bancaire, espèces ou chèque ne sont pas acceptés pour les abonnements 3EO.

8.3 Retard de paiement

Conformément aux articles L.441-10 et suivants du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, dès le lendemain de l'échéance :

- Des pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur
- Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (D.441-5 du Code de commerce)

En cas d'impayé à J+15, le Prestataire pourra suspendre l'accès à la Plateforme sans préavis supplémentaire, sans préjudice de toute action en justice.

PARTIE IV — DURÉE ET RÉSILIATION

Article 9 — Durée, résiliation et remboursement

9.1 Durée de l'abonnement

L'abonnement est conclu pour une durée indéterminée avec une facturation mensuelle. Il se renouvelle automatiquement chaque mois à la date anniversaire de la souscription, sauf résiliation par l'une des parties.

9.2 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment depuis son espace personnel sur la Plateforme ou par email adressé à contact@kevinjaniky.fr. La résiliation prend effet à la fin de la période mensuelle en cours. Aucun remboursement au prorata n'est dû pour la période entamée.

9.3 Résiliation par le Prestataire

Le Prestataire peut résilier l'abonnement du Client en cas de manquement grave aux présentes CGV (non-paiement, utilisation frauduleuse, fourniture de contenus illicites, comportement abusif), après mise en demeure restée sans effet sous 15 jours.

En cas d'arrêt définitif du Service 3EO, le Prestataire en informera les Clients avec un préavis minimum de 90 jours et procédera au remboursement des périodes prépayées non consommées.

9.4 Conséquences de la résiliation

À la résiliation, le Client conserve l'accès à la Plateforme jusqu'à la fin de la période mensuelle payée. Passé ce terme :

- L'accès au compte et aux fonctionnalités est désactivé
- Le Client dispose de 30 jours pour récupérer ses données (rapports, audits, contenus générés) via l'export intégré à la Plateforme
- Passé ce délai de 30 jours, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de la suppression des données du Client

PARTIE V — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Article 10 — Propriété intellectuelle

10.1 Plateforme 3EO

La plateforme 3EO, son code source, son architecture, ses algorithmes, ses interfaces et l'ensemble de ses composants logiciels sont la propriété exclusive de Kevin JANIKY. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est consentie au Client au titre de l'abonnement.

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible de la Plateforme, pour la durée de son abonnement et dans le cadre de son activité professionnelle. Ce droit prend fin automatiquement à la résiliation de l'abonnement.

10.2 Contenus du Client

L'intégralité des données transmises par le Client (données de la Search Console, informations du site, etc.) et des données générées à partir de ces éléments (rapports, audits, scores) reste la propriété exclusive du Client.

Le Client accorde au Prestataire une licence limitée de traitement de ces données aux seules fins de fourniture du Service, conformément au RGPD.

10.3 Contenus générés par l'autopilot

Les contenus textuels générés par l'autopilot de 3EO et validés par le Client pour publication deviennent la propriété du Client. Le Client est responsable de la vérification de l'exactitude, de la conformité et de l'originalité de ces contenus avant toute publication.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à la publication par le Client de contenus générés par l'autopilot, notamment en cas d'inexactitude, de contrefaçon involontaire ou de non-conformité réglementaire.

PARTIE VI — PROTECTION DES DONNÉES ET RESPONSABILITÉS

Article 11 — Données personnelles — RGPD

Dans le cadre de la fourniture du Service, le Prestataire peut être amené à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client, en qualité de sous-traitant au sens du RGPD (Règlement UE 2016/679). Dans ce cas :

- Le Prestataire s'engage à traiter les données uniquement sur instruction documentée du Client
- Les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées seront mises en place pour protéger les données
- Le Prestataire s'engage à notifier le Client sans délai en cas de violation de données
- Les données sont hébergées sur des infrastructures européennes (Amazon S3, zone France)

Le Client reste responsable de traitement au sens du RGPD et garantit la légalité des traitements mis en œuvre via la Plateforme. Un accord de traitement des données (DPA) peut être annexé au contrat sur demande du Client.

Les données collectées lors de l'inscription (nom, email, informations de facturation) sont traitées par le Prestataire en qualité de responsable de traitement, aux fins de gestion du compte et de la relation commerciale. Le Client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression, portabilité) en écrivant à contact@kevinjaniky.fr.

Article 12 — Obligations et responsabilités

12.1 Obligations du Prestataire — Obligation de moyens

Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les compétences et diligences nécessaires pour fournir un service de qualité, conformément aux règles de l'art.

3EO est un outil de pilotage et de monitoring. Le Prestataire ne garantit aucun résultat en termes de positions dans les moteurs de recherche, de trafic, de taux de conversion ou de chiffre d'affaires. Le référencement naturel est soumis aux algorithmes des moteurs de recherche et des plateformes d'IA, sur lesquels le Prestataire n'a aucun contrôle.

12.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Utiliser la Plateforme conformément à sa destination et aux présentes CGV
- Fournir des informations exactes et à jour lors de l'inscription et de l'utilisation du Service
- Ne pas tenter de contourner les limites techniques ou les quotas de son abonnement
- Ne pas utiliser la Plateforme à des fins illicites, frauduleuses ou contraires à l'ordre public
- Valider les contenus générés par l'autopilot avant toute publication
- Régler les factures aux échéances convenues

12.3 Limitation de responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour :

- Les dommages indirects, pertes d'exploitation, manque à gagner ou préjudice commercial
- Les dysfonctionnements imputables à des composants tiers (hébergeurs, APIs, services cloud, moteurs de recherche)
- Les conséquences d'une utilisation non conforme de la Plateforme par le Client
- Les résultats de référencement obtenus ou non obtenus via la Plateforme
- Les contenus publiés par le Client après validation des suggestions de l'autopilot
- Les événements de force majeure

En tout état de cause, la responsabilité totale du Prestataire est limitée au montant HT effectivement réglé par le Client au titre des 12 derniers mois d'abonnement précédant le fait générateur.

PARTIE VII — DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Article 13 — Limites inhérentes à l'IA

Le Client est expressément informé des limitations inhérentes aux technologies d'intelligence artificielle utilisées par la Plateforme, notamment la fonctionnalité autopilot :

- **Hallucinations** : les modèles de langage peuvent produire des informations incorrectes ou inventées avec une apparence de confiance
- **Non-déterminisme** : les résultats peuvent varier d'une exécution à l'autre pour une même requête
- **Biais** : les modèles peuvent reproduire des biais présents dans leurs données d'entraînement
- **Opacité** : le fonctionnement interne des modèles (« boîte noire ») n'est pas entièrement explicable
- **Évolution** : les modèles sous-jacents peuvent être mis à jour par leurs éditeurs, entraînant des variations de comportement

Il appartient au Client de valider systématiquement les contenus et recommandations générés par l'autopilot avant toute publication ou mise en œuvre. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des décisions prises par le Client sur la base des résultats fournis par la Plateforme.

Article 14 — Conformité avec le Règlement européen sur l'IA (AI Act)

Le Règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle (AI Act) est applicable de manière progressive depuis 2024. Dans ce cadre :

- Les fonctionnalités d'IA de la Plateforme sont classifiées comme des systèmes d'IA à usage général, à risque limité
- Le Prestataire s'engage à documenter les systèmes d'IA conformément aux exigences en vigueur
- Le Client, en tant qu'utilisateur des résultats générés, est responsable de leur utilisation conforme à l'AI Act et à toute autre réglementation applicable

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des usages effectués par le Client non conformes à l'AI Act ou à toute autre réglementation applicable.

PARTIE VIII — DISPOSITIONS FINALES

Article 15 — Confidentialité

Chaque partie s'engage à maintenir strictement confidentielle toute information technique, commerciale ou stratégique communiquée par l'autre partie dans le cadre de l'utilisation du Service, et ce pendant toute la durée du contrat et pour une période de 3 ans après son terme.

Sauf opposition écrite du Client, le Prestataire se réserve le droit de mentionner le Client dans ses références commerciales (site, portfolio, réseaux sociaux), sans divulguer les informations

confidentielles.

Article 16 — Force majeure

Ne sont pas considérés comme défaillances les retards ou inexécutions résultant de cas de force majeure tels que définis par l'article 1218 du Code civil : catastrophes naturelles, pandémies, attaques informatiques massives, défaillances d'infrastructures tierces, décisions gouvernementales ou réglementaires, ou tout événement imprévisible et irrésistible.

En cas de force majeure d'une durée supérieure à 60 jours consécutifs, chacune des parties pourra résilier le contrat de plein droit, sans indemnité.

Article 17 — Droit applicable et règlement des litiges

17.1 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

17.2 Règlement amiable

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. Une tentative de médiation pourra être initiée auprès d'un médiateur agréé.

17.3 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône (71100), y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ANNEXE — RÉCAPITULATIF DES DÉLAIS CLÉS

Annexe A — Récapitulatif des délais et engagements

Les délais suivants s'appliquent, sauf stipulation contraire :

Paiement

- Facturation : mensuelle, en début de période
- Pénalités de retard : dès J+1 après l'échéance
- Suspension du service : à J+15 en cas d'impayé

Résiliation

- Résiliation par le Client : à tout moment, effet en fin de période mensuelle
- Résiliation par le Prestataire (manquement) : après mise en demeure de 15 jours
- Arrêt du Service : préavis de 90 jours

Données

- Récupération des données après résiliation : 30 jours
- Notification de violation de données : sans délai

Modifications contractuelles

- Notification de modification des CGV : 30 jours
- Notification de modification tarifaire : 60 jours

Force majeure

- Résiliation pour force majeure prolongée : après 60 jours consécutifs

Confidentialité

- Durée de l'obligation post-contractuelle : 3 ans

Document confidentiel — Kevin JANIKY © 2026 — Tous droits réservés